



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо +++++ I :E6+U+E OHEXEQ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

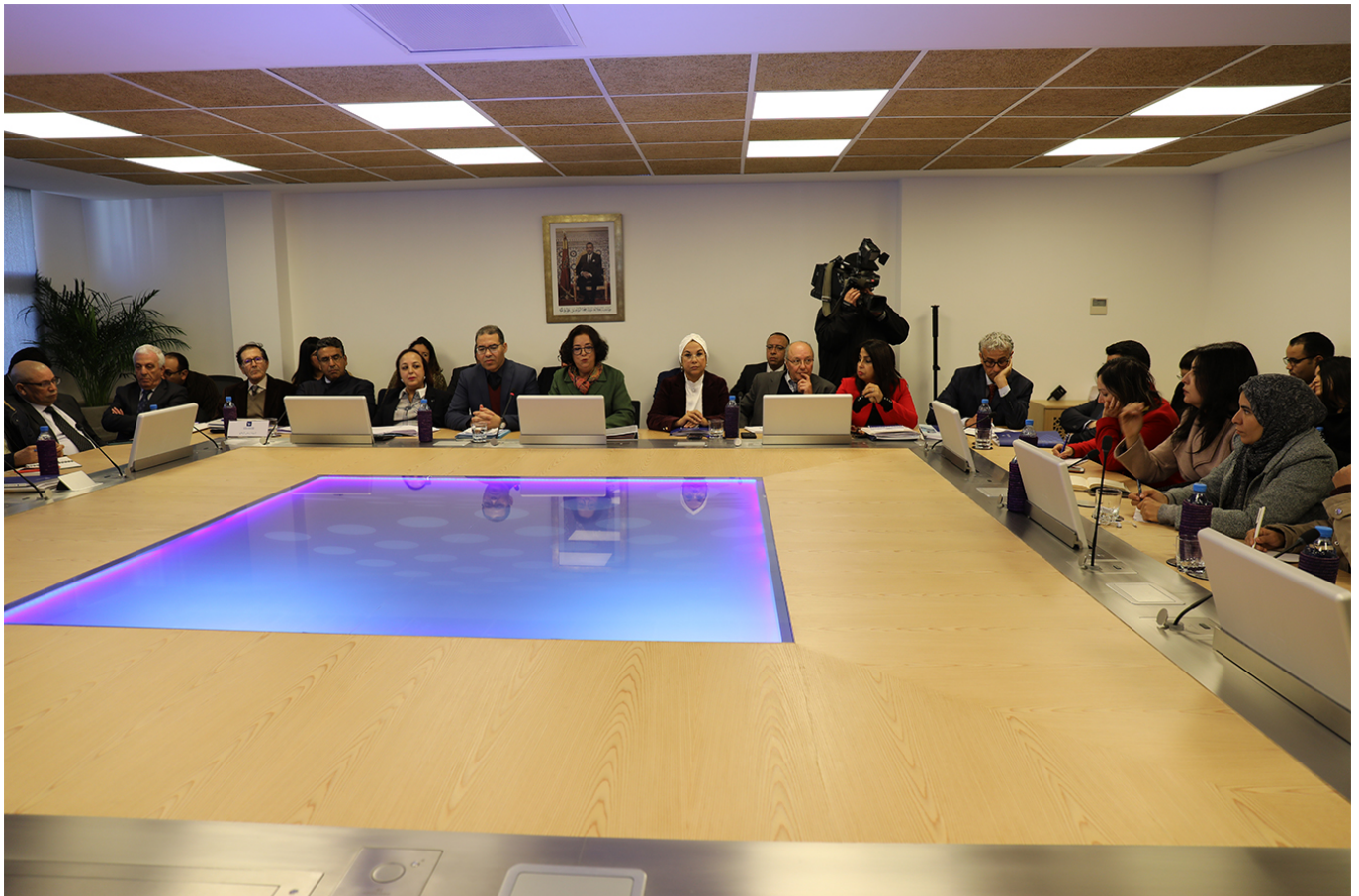
Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Un an après le renouvellement de sa composition Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle présente à la presse ses attributions, ses procédures et les groupes de travail qu'il a mis en place

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Un an après le renouvellement de sa composition Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle présente à la presse ses attributions, ses procédures et les groupes de travail qu'il a mis en place

14 jan 2020











































La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle -HACA- a organisé le mardi 14 janvier 2020 à son siège à Rabat, une rencontre avec la presse pour présenter le mandat, les procédures et les groupes de travail du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle.

Lors de cette rencontre, Mme Akharbach, Présidente de la HACA, a souligné que « pour le nouveau collège des membres nommés le 03 décembre 2018, l'année 2019 a été une année de renouveau et de grande productivité. Le Conseil Supérieur a ainsi tenu pas moins de 22 réunions et pris 106 décisions réparties entre octrois de licences et d'autorisations, établissement de cahiers de charges des opérateurs privés, sanctions... ».

Elle a également relevé que 40 décisions relatives aux contenus audiovisuels ont fait l'objet d'une décision de classement du dossier, 9 décisions d'avertissement, 8 décisions d'information des mesures prises, 7 décisions d'attirer l'attention, 4 décisions ordonnant la diffusion de communiqué et 3 autres de suspension de diffusion pour une durée limitée.

Pour ce qui est de la répartition des décisions selon la thématique, Mme Akharbach a fait observer que ces décisions concernent l'honnêteté, l'impartialité et l'équilibre de l'information et des programmes (9 décisions), la programmation (8), la publicité (7), la dignité humaine, le racisme et la discrimination (7), la santé et la sécurité des personnes (5), le genre (4), la diversité linguistique et culturelle (3), le pluralisme (2) et la protection du jeune public (2).

La Présidente de la HACA a par ailleurs relevé que le travail du Conseil Supérieur n'est pas technique puisque le mandat et l'action de la HACA se déploient dans le cadre du grand chantier de la consolidation démocratique et du renforcement de la culture des Droits de l'Homme. Elle a également affirmé que l'Instance sert l'intérêt général puisqu'elle garantit la liberté d'investir dans le secteur audiovisuel et veille à la préservation et à la promotion du droit du citoyen à des contenus

médiatiques de qualité respectant les principes démocratiques et rejetant les discours de violence et les atteintes à la dignité humaine ou encore la stigmatisation de la femme.

La Présidente de la HACA a souligné à la même occasion, l'effort de l'Instance en matière d'accompagnement des opérateurs audiovisuels et d'interaction régulière avec l'ensemble des acteurs de ce secteur dans le plein respect de la liberté d'expression et de communication.

Au cours de cette rencontre, les membres du Conseil Supérieur ont présenté les grandes lignes de la mission et du mode de fonctionnement des groupes de travail institués au sein du Conseil, sur quatre thématiques :

- "La régulation et nouveaux médias numériques", qui se propose de réfléchir à un modèle marocain de régulation numérique ;
- "Le discours de violence et de haine dans les contenus médiatiques", qui se penchera sur l'étude et l'analyse de la problématique en intégrant les dimensions professionnelles, sociales, éducatives, tout en adoptant une approche sensible aux principes des Droits de l'Homme et de la liberté d'expression ;
- "La promotion de l'éducation aux médias et à l'information" qui ambitionne de poser les jalons d'une vision marocaine en la matière ;
- "Le modèle économique de l'audiovisuel marocain dans le nouvel environnement numérique" qui s'attellera à broser les contours d'un nouveau modèle économique en partant des réalités marocaines tout en tirant profit des expériences d'autres pays.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>